

Image not found or type unknown



Radié de la caf après chaumage

Par **Jm13160**, le **23/01/2019** à **20:23**

Bonjour la mère de mon enfant qui vie sous mon toit et qui est la mère légal de notre petit qui vie avec nous qui a 18 ans elle a droit a rien elle est radiée de la CAF elle est arrivée fin de droit de chômages bai elle a droit a zero en plus moi je suis en longue maladie a mi temps , si quelqu'un peut m'aider franchement car sa devient très dur a survivre.

Merci d'avance

Par **youris**, le **23/01/2019** à **20:43**

bonjour,

vous pouvez contacter le médiateur de la CAF ou une assistante sociale.

si elle est radiée de la caf, il doit y avoir une raison.

salutations